



## DECLARATION LIMINAIRE AU CTSD DU BAS-RHIN DU

9 FEVRIER 2021

Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi, au nom du Sgen-CFDT Alsace, de vous souhaiter une très bonne année 2021. Nous faisons le vœu que la société puisse à nouveau vivre sans trop de contraintes sanitaires et que nos écoles et nos établissements retrouvent un fonctionnement normal au plus vite.

Malheureusement, il est fort probable que cela ne soit pas possible pour cette année scolaire et probablement une bonne partie de la suivante. La pandémie est toujours forte et le restera pour quelques temps encore. Aussi, il est indispensable que nous en tirions collectivement les conclusions pour mieux en anticiper les conséquences.

Nous le demandions déjà en juillet lorsque nous vous avons établi onze propositions concrètes pour la rentrée de septembre 2020. Malheureusement, encore une fois, tout semble se décider au fil de l'eau, sans anticipation. Une nouvelle fois, les directrices et directeurs d'école, les enseignants, sont mis à rude épreuve par leur hiérarchie.

Il est temps d'admettre que les mesures qui sont prises et celles qui le seront dans les semaines qui viennent auront un impact important sur le fonctionnement et l'organisation de notre service public et qu'elles doivent être anticipées.

Le fonctionnement pédagogique a été, est et sera encore, fortement impacté par la pandémie. Les enseignants, qui ont alors fait la démonstration de leur capacité d'adaptation, doivent et méritent d'être mieux accompagnés vers ces nouvelles modalités d'enseignement et donc davantage formés, car il n'est pas impossible que nous soyons à nouveau contraints de fermer les écoles. Pourtant, en septembre 2020, le plan de formation a été semblable à celui des années précédentes, comme si rien ne s'était passé. Il serait aussi temps, dans le premier degré, de disposer d'un bureau numérique comme dans l'enseignement secondaire.

Lors du dernier CTSD, le Sgen-CFDT Alsace vous interrogeait, une fois de plus, sur l'allègement annoncé des tâches des directrices et directeurs et sur les remplacements dus aux directions des petites écoles. Qu'en est-il de la mise en œuvre des propositions formulées par les groupes de travail diligentés par le rectorat et demandées dans notre courrier du 9 novembre 2020 ? Comment croire à une réelle volonté d'avancer en ce domaine, lorsque même des propositions faciles à mettre en œuvre ne le sont pas ?

Lors du dernier CTSD, le Sgen-CFDT Alsace vous interrogeait également sur les moyens de remplacement qui sont bien insuffisants. Comment assurer la continuité du service public et la santé de tous lorsqu'un nombre toujours plus important d'enseignants n'est pas remplacé ? Actuellement, en cas d'absence d'un ou plusieurs collègues dans une école, en l'absence de moyens de remplacement, les élèves sont répartis dans les autres classes, au détriment de la règle de non brassage, alors même que de nouveaux variants du virus, plus contaminants, ont fait leur apparition. Dans plusieurs départements, des IEN ont

Sgen-CFDT Alsace

1 rue de Provence 68090 Mulhouse cedex – tél : 03 89 31 86 66 – email : [68@sgen.cfdt.fr](mailto:68@sgen.cfdt.fr)  
305 avenue de Colmar 67000 Strasbourg – tél : 03 88 79 87 77 – email : [67@sgen.cfdt.fr](mailto:67@sgen.cfdt.fr)

[Sgen-alsace.org](http://Sgen-alsace.org)

d'ores et déjà demandé que les élèves des collègues absents ne soient plus accueillis dans les autres classes pour éviter le brassage. Ce n'est pas le cas dans le Bas-Rhin et on peut se demander si la santé des personnels et des usagers est vraiment prioritaire.

De la même manière, des animations pédagogiques et des formations sont organisées en présentiel dans certaines de nos circonscriptions, alors que le gouvernement lui-même met en place des mesures de plus en plus restrictives pour limiter la circulation des personnes. Il est temps, Monsieur le Directeur académique, de prendre des mesures fortes pour limiter le brassage et la multiplication des flux. N'êtes-vous pas le garant de la santé de vos personnels et, également, des élèves du département ?

Ne serait-il pas aussi important d'anticiper un éventuel reconfinement et une fermeture des établissements scolaires ? Quelle(s) organisation(s) pourraient être mises en place d'un point de vue pédagogique ? De quelle manière pourrait se faire l'accueil des enfants des personnels dits prioritaires ? N'attendons pas le dernier moment pour tout décider, dans l'urgence, comme nous en avons malheureusement l'habitude.

Le CTSD qui se tient aujourd'hui se propose d'étudier la situation des écoles afin de prendre des mesures de carte scolaire, de prononcer des ouvertures et des fermetures de classes. Nous vous demandons de quelle manière vous comptez répartir les 58 postes octroyés pour le Bas-Rhin, alors même qu'il est prévu de dédoubler les grandes sections en REP et REP+, de limiter les effectifs des classes de CP à 24 élèves, de renforcer le potentiel de remplacement, d'améliorer les décharges allouées aux directeurs d'école ? Nul besoin d'être grand mathématicien pour se rendre compte que tout cela ne pourra se faire qu'au prix de nombreuses fermetures de classes et, la baisse du nombre d'élèves scolarisés à la rentrée 2021, sera probablement un bon justificatif à ces fermetures.

**Si la crise sanitaire agit comme un révélateur aux yeux de tous, elle ne fait qu'accroître jusqu'à l'insupportable les difficultés profondes d'un grand nombre d'entre nous. Nos collègues attendent une amélioration de leurs conditions de travail. Les interrogations demeurent.**

**Vu les nombreuses inquiétudes des personnels, nous sommes dans l'attente d'une réponse aux questions envoyées le 2 février 2021 afin de pouvoir relayer celle-ci auprès des personnels.**

**Nous concluons notre liminaire en disant que nous sommes dans l'espoir que des mesures fortes seront prises dans tous les domaines que nous avons cités. Il ne tient qu'à vous, Monsieur le Directeur académique, de faire en sorte que nos espoirs ne soient pas vains.**

Nous vous remercions pour votre attention.

Sgen-CFDT Alsace

1 rue de Provence 68090 Mulhouse cedex – tél : 03 89 31 86 66 – email : [68@sgen.cfdt.fr](mailto:68@sgen.cfdt.fr)  
305 avenue de Colmar 67000 Strasbourg – tél : 03 88 79 87 77 – email : [67@sgen.cfdt.fr](mailto:67@sgen.cfdt.fr)

[Sgen-alsace.org](http://Sgen-alsace.org)